

CADRE STRATEGIQUE 2022-2026

I. L'IDENTITE DE RESACOOP

Créé en 1994 à l'initiative de la Préfecture de région Rhône-Alpes et du Conseil régional Rhône-Alpes, au lendemain de la reconnaissance légale de la coopération internationale des collectivités territoriales par l'État français, RESACOOP est devenu un groupement d'intérêt public (GIP) en 2006, rassemblant aujourd'hui 28 membres. Depuis le 1er juillet 2017, RESACOOP a étendu ses services sur l'ensemble de la nouvelle grande région Auvergne-Rhône-Alpes, dans le prolongement du processus de réforme territoriale. Afin de privilégier la proximité avec tous les acteurs régionaux, dans la continuité des actions engagées, RESACOOP dispose de deux antennes : l'une à Lyon, l'autre à Clermont-Ferrand, et travaille avec sept structures, relais de démultiplication.

Ce nouveau cadre stratégique est donc le premier à prendre en compte l'étendue des missions de service public de RESACOOP à l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Conformément à sa convention constitutive¹, le GIP a pour **objet**, dans une perspective d'intérêt général, de :

- **promouvoir une coopération internationale de solidarité** en recherche d'une meilleure efficacité, **de qualité** et fondée sur des échanges équilibrés, valorisant l'ensemble des partenaires ;
- contribuer à **l'ouverture à l'international et à la coopération des habitants** d'Auvergne-Rhône-Alpes (de tous âges), ainsi que d'acteurs ou structures actuellement peu ou pas impliqués, en leur fournissant les clés d'une meilleure compréhension des enjeux et interdépendances mondiaux et stimulant leur capacité à agir ; ;
- **renforcer la mobilisation de tous les acteurs du territoire**, et notamment des acteurs économiques (organisations consulaires, fédérations professionnelles, pôles de compétitivité et clusters, entreprises, structures de l'économie sociale et solidaire, etc.), sociaux et culturels, en faveur de la coopération internationale de solidarité ; les inciter à contribuer par leur engagement à la création d'emplois et de valeur, dans une logique d'intérêt mutuel ; les rassembler dans une dynamique de création d'un ensemble d'acteurs cohérent et reconnu à l'échelle nationale et européenne (par exemple dans le champ de la santé globale);
- promouvoir une **parole collective « multi-acteurs »** sur le territoire régional, affirmant des valeurs partagées et l'ancrage local de solidarités internationales, au-delà de l'action internationale des autorités nationales. »

II. CONTEXTE ET ENJEUX

L'évolution du contexte national et international bouleverse les activités et les équilibres des acteurs de la région. Le diagnostic suivant, formulé par les membres du GIP, engage RESACOOP à prendre pleinement en compte ces mutations pour envisager les 5 prochaines années.

II.1 Contexte international

¹ Avenant n°1 à la convention constitutive du GIP RESACOOP, 2017

Depuis plus d'une dizaine d'années, à l'échelle planétaire, les crises économiques, sociales et environnementales s'accroissent et produisent un creusement des inégalités, constaté aussi bien dans les pays du Nord que du Sud. La remise en cause des systèmes de valeurs, les replis identitaires et le repli sur soi se généralisent. Avec la récente crise sanitaire COVID et la montée de l'insécurité dans certaines zones, il est de plus en plus difficile de coopérer et de nombreux projets sont à l'arrêt.

Pour autant, les Objectifs de développement durable, adoptés par les Nations Unies en 2015, apportent un nouveau cadre pertinent en permettant d'aborder l'existence des mêmes défis ici et là-bas. La crise sanitaire, le changement climatique ou les phénomènes migratoires génèrent une prise de conscience accrue des interdépendances mondiales par le grand public. Les acteurs de notre région se sont appropriés ces nouvelles grilles de lecture, ainsi que de nouvelles manières de communiquer et de travailler, ce qui accroît la réciprocité dans les échanges avec les partenaires du sud.

II.1 Contexte régional

La Région Auvergne-Rhône-Alpes est forte de près de 3000 acteurs engagés en coopération et en solidarité internationale. En Savoie et dans l'Allier, il y a 1 organisation pour 1500 habitants environ, et en moyenne sur la région, 1 pour 3000 habitants².

En 2020 et 2021, le renouvellement des exécutifs dans les collectivités locales a conduit à une recomposition des politiques publiques. Globalement, une baisse des financements publics locaux pour la coopération internationale a été constatée depuis plusieurs années, concomitante d'un recentrage sur les problématiques du territoire du fait des différentes crises. Les dispositifs 1% Eau-déchets-énergie sont encore relativement peu mis en œuvre par les collectivités compétentes. La thématique de « l'engagement de la jeunesse » suscite en revanche beaucoup d'intérêt. L'internationalisation des territoires est perçue par certaines collectivités comme une opportunité.

Les petits acteurs associatifs de solidarité internationale sont fragilisés : ils rencontrent à la fois des difficultés de renouvellement de leur gouvernance (changement de génération et des modes d'engagement), et d'accès aux financements. Les difficultés de mise en œuvre des projets de terrain dans les pays partenaires sont un facteur de démobilisation supplémentaire.

A l'inverse, l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale trouve un écho croissant dans les actions proposées ici par les structures d'éducation populaire, les réseaux de développement local ou de défense de l'environnement.

II.3 Contexte du financement du secteur

Alors que les financements locaux pour la coopération et la solidarité internationale sont en décroissance, les financements nationaux ou internationaux sont en croissance mais restent difficilement accessibles pour la majorité des acteurs de la région.

Les processus de plus en plus standardisés d'appels à projet, la croissance des exigences administratives, génèrent des coûts d'apprentissage, une prise de risque et des coûts de gestion qui ne sont pas à la portée de toutes les structures. Ces démarches peuvent générer une certaine mise en concurrence entre les acteurs, dans un secteur où il est au contraire nécessaire de favoriser les collaborations. Les critères de sélection des projets, incitant à produire de l'innovation, à s'inscrire

² Chiffres tirés de la base de données de RESACOOP.

dans des dynamiques multi-acteurs, ou à progresser dans la mesure d'impact, s'ils sont dans l'absolu intéressants, renforcent encore la difficulté pour des acteurs encore peu outillés sur ces démarches.

II.4 Enjeux pour RESACOOOP

D'après les membres du GIP, ces différentes évolutions doivent conduire RESACOOOP à réaffirmer son rôle d'acteur de confiance au sein d'un réseau multi-acteurs, aux multiples compétences, dont RESACOOOP doit contribuer à valoriser l'intelligence collective pour relever ces défis.

Il faut refonder l'accompagnement et la formation proposés aux structures associatives du territoire et s'adresser tant aux acteurs de la solidarité internationale qu'aux acteurs de l'ECSI. Le réseau attend de RESACOOOP de travailler davantage en réciprocité afin de favoriser un meilleur partage d'informations sur ce qui se passe réellement dans les pays, une meilleure compréhension des contextes et surtout de celui des jeunesses.

Il est nécessaire d'aller vers les collectivités dans une démarche proactive pour sensibiliser les élus sur les questions de coopération internationale et pour travailler sur les territoires avec de nouveaux acteurs et de nouveaux publics : dans les différents quartiers des villes, dans les zones plus rurales, auprès de la jeunesse, auprès des réseaux s'emparant de l'ECSI, ...

Les actions d'ECSI menées par RESACOOOP sont un moyen d'identifier et d'entrer en contact direct avec de nouvelles structures du territoire et de contribuer concrètement au financement de leurs projets – toutefois, RESACOOOP doit prendre du recul sur les effets produits par les mécaniques d'appels à projets, et mener un plaidoyer auprès des financeurs, pour une prise en compte de la réalité vécue par les acteurs de notre territoire.

III. NOTRE ACTION

III.1 Deux axes stratégiques

Du bilan réalisé sur les actions de RESACOOOP et de la prise en compte des enjeux locaux, deux axes stratégiques se dégagent : ils sont complémentaires et leur déclinaison opérationnelle sera à prendre en compte dans l'ensemble des missions de RESACOOOP.

Axe 1 : Renforcer l'animation territoriale

RESACOOOP a pour mission d'animer la coopération et la solidarité internationale sur l'ensemble du territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les relais physiques, tels que les 2 antennes de RESACOOOP et les structures « relais de démultiplication » assurent un accueil et des services de proximité pour une partie du territoire. La digitalisation d'une partie de l'offre de RESACOOOP pendant la crise Covid a permis de toucher de nouveaux publics. Le nouveau cadre stratégique est une opportunité de repenser le rôle et les complémentarités de ces différents modes d'intervention afin d'améliorer l'accessibilité du service de RESACOOOP dans une logique de proximité et d'équité territoriale.

La clarification des rôles des relais de démultiplication géographique et des antennes de Lyon et de Clermont est à mener avec les partenaires concernés. La déclinaison des missions socles et des outils de RESACOOOP se doit d'impliquer les relais de démultiplication actuels et les acteurs des territoires en périphérie de ces « pôles territoriaux », afin d'adapter l'offre aux particularités des territoires et en subsidiarité avec nos partenaires.

Dans cette dynamique territoriale, les collectivités seront plus particulièrement ciblées, et RESACOOP s'investira dans une réflexion sur ses modalités d'intervention auprès de celles-ci. Une démarche proactive d'information et de sensibilisation des élus sera mise en œuvre dès que possible en allant à leur rencontre au niveau des départements et des grandes collectivités a minima, avec les partenaires de terrain de RESACOOP.

En complément de cette approche de proximité, la mise en réseau des acteurs encouragée par RESACOOP (commissions, groupes de travail thématiques, projets...) permettra de faire des liens entre acteurs de la région partageant des intérêts communs, quelle que soit leur implantation géographique.

Enfin, cette dynamique territoriale doit être rendue visible dans le suivi des actions de RESACOOP.

Axe 2 : Développer un fonctionnement en réseau et mobiliser l'intelligence collective des acteurs

RESACOOP est bien identifié comme un service public, soutenu par l'Etat et la Région. RESACOOP est aussi un réseau multi-acteurs (associations, collectivités territoriales, établissements d'enseignement, structures d'éducation populaire, établissements publics, acteurs économiques, etc.) visant à rassembler les acteurs dans une dynamique d'échanges, de travail collaboratif, de concertation et de subsidiarité.

Les membres du GIP et au-delà, toute la communauté des acteurs régionaux, disposent des compétences et des expériences propres à nourrir une véritable dynamique collective et à enrichir les services fournis.

Les différentes dimensions du renforcement du fonctionnement en réseau, à mener par l'équipe, sont les suivantes :

- Rendre visible et valoriser les compétences, les projets et les productions des acteurs de la région, notamment grâce à de nouveaux outils de communication ;
- Faciliter les initiatives des acteurs de la région souhaitant partager leurs questionnements, leurs connaissances et leurs expériences dans une dynamique collaborative, au travers de différents groupes de travail ou de projets ;
- S'appuyer sur les compétences des acteurs pour répondre aux besoins du réseau (accompagnement collectif, formations, animation...)

Un premier cercle mobilisable est constitué des membres du GIP. Le rôle des membres, au-delà de leur participation aux instances de gouvernance (CA et AG), serait à redéfinir collectivement pour leur permettre :

- de proposer des actions à intégrer dans le programme annuel du GIP ;
- de contribuer au programme annuel ;
- d'avoir un rôle de représentation du GIP dans certaines instances ;
- de partager leurs informations et leurs projets.

Un rôle de « référent thématique » pour certaines structures spécialisées, ayant existé par le passé, pourrait être de nouveau envisagé.

Un deuxième cercle est constitué par les organisations impliquées dans les actions menées par RESACOOP, au travers des missions socles (formation, accompagnement, temps d'échanges) ou des projets. Vis-à-vis de ce deuxième cercle, RESACOOP se positionne comme une caisse de résonance de leurs actions et de leurs expériences et facilite la mobilisation de leurs compétences dans les

activités en cours. L'implication d'une organisation peut varier dans le temps et ce deuxième cercle gagne et perd des structures en permanence.

Un troisième cercle est constitué de l'ensemble des acteurs de coopération et de solidarité internationale de la région : par un travail en subsidiarité avec les relais de démultiplication et la mise en place de nouveaux outils d'information, l'objectif est que ces acteurs puissent être avant tout mieux identifiés et informés des dynamiques en cours, et rejoindre le deuxième cercle plus actif s'ils le souhaitent.

III.2 Déclinaison dans les missions socles

Mission socle Observatoire

La fonction d'observatoire est intimement liée aux deux axes stratégiques.

Sa refonte, et la mise en place des nouveaux outils, sera à concevoir en lien avec les relais de démultiplication, non seulement du point de vue des informations à collecter et des extractions possibles, mais aussi en envisageant la mutualisation des outils.

Outre le recensement des organisations de la région et de leurs projets, ces outils devront également permettre le suivi des activités menées par RESACOOP et leur localisation.

Enfin, l'amélioration de la collecte des données sur les champs de compétences des acteurs pourront permettre de mieux cibler l'information à transmettre à ceux-ci et de les impliquer plus facilement dans les dynamiques collectives du réseau.

Mission socle Information

La refonte des outils d'information et de communication devra elle-aussi être conçue avec les relais de démultiplication et avec les membres du GIP, afin de définir une stratégie de subsidiarité entre les différents niveaux géographiques. Le choix des informations à relayer en fonction du niveau géographique et le choix des canaux de communication seront des sujets au cœur de la réflexion sur l'animation territoriale. Une déclinaison de l'information en fonction des principaux types d'acteurs pourra être envisagée.

Les outils de communication doivent également faciliter l'interconnaissance des membres : au-delà de l'observatoire, dont les données continueront à être publiques, la mise en lumière des projets, des événements et des formations proposées par les acteurs régionaux sera facilitée. Dans une approche de communauté, les acteurs eux-mêmes pourront être incités à faire publier leur actualité via les outils de communication de RESACOOP.

Enfin, des outils de travail collaboratifs seront mis en place pour favoriser les échanges des commissions et groupes de travail.

Mission socle accompagnement

Le développement des projets d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale ces dernières années a permis d'étendre l'accompagnement proposé par RESACOOP à ce nouveau champ thématique.

Un chantier accompagnement a été lancé en 2021 au sein de l'équipe, et il pourra impliquer par la suite les relais de démultiplication, pour aboutir à une définition commune de l'accompagnement et des méthodologies mobilisées. Une réflexion sur les parcours d'accompagnement mixant formation, accompagnements individuels et accompagnements collectifs sera menée dans ce cadre.

Les compétences des acteurs du réseaux seront autant que possible mobilisées pour les accompagnements et les formations. On peut ainsi citer en exemple le recours à la plateforme Co-Exist de la CSI pour l'accompagnement des partenariats ONG-entreprises, à l'ICOM pour le soutien à la communication des associations, ainsi que les accompagnements conjoints avec le Ps-Eau. La promotion de la mobilité internationale des jeunes et du volontariat sera développée durant la période à venir avec le SCD et France volontaire pour répondre aux besoins des acteurs dans leurs projets ici et là bas.

Plus largement, RESACOOOP soutiendra la valorisation des productions des groupes de travail et des capitalisations menées dans le cadre des projets en ciblant une déclinaison dans l'offre de formation. Les partenaires du sud seront davantage impliqués, pour enrichir les échanges.

Les outils numériques tout comme le retour au présentiel permettront de diversifier les formats, les lieux et les publics touchés par les formations.

L'accompagnement des collectivités fera l'objet d'une réflexion et d'une attention particulières, tout comme l'accompagnement des entreprises dans leurs projets à impacts positifs dans les pays du sud.

Mission socle mise en réseau

RESACOOOP mobilisera largement le réseau des acteurs dans toutes ses missions, comme exposé ci-dessus. L'équipe se formera à l'animation du réseau et de groupes de travail.

La mise en place d'un ou deux groupes de travail par an, à l'initiative des membres du réseau, visera à permettre une réflexion collective et des échanges de pratiques sur des thématiques prioritaires pouvant intéresser un grand nombre d'acteurs. L'animation, assurée par l'équipe de RESACOOOP, consistera à accompagner les acteurs dans l'atteinte des objectifs du groupe et à permettre l'utilisation des résultats de ces travaux dans les missions d'accompagnement et de formation.

Des séances de ces groupes de travail seront envisagées en réciprocité pour entendre la voix des partenaires des pays et favoriser, collectivement, une meilleure prise en compte de leurs problématiques (contexte, développement économique local, évolution de nos modes d'intervention...).

Mission socle ECSI

L'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale est beaucoup moins financée que les projets de coopération internationale. RESACOOOP joue un rôle dans l'animation de la dynamique au niveau régional, et continuera de rechercher des financements pour ces projets.

Le réseau régional jeunesse et solidarité internationale (RJSI), animé par RESACOOOP, pourra devenir le cadre des échanges de pratiques et de compétences sur l'ECSI.

Dans les projets que RESACOOOP gère, au delà du soutien financier à des initiatives locales, les apports croisés de compétences et la capitalisation seront recherchés, afin d'en assurer une valorisation au sein du réseau dans son ensemble.

Par ailleurs, la coordination du Festisol, permettra de faire du lien avec des territoires plus éloignés et d'identifier de nouveaux acteurs. RESACOOP participera à la coordination en région des dispositifs FONJEP (ISI, JSI et VVSI).

IV. NOTRE ORGANISATION

Gouvernance

Les membres du GIP ont fait part de leur souhait de redéfinir collectivement à la fois le statut de membre, la contribution au GIP et la composition du CA, y compris du point de vue de l'entrée de nouveaux membres. Une commission de réflexion sera mise en place dans ce but.

Les actions menées dans le cadre du renforcement de l'animation territoriale viseront entre autre à renforcer les contacts avec les élus des collectivités membres et à favoriser leur implication dans le conseil d'administration.

Les membres du GIP seront en outre encouragés à participer à d'autres travaux d'orientation du GIP (commission communication, suivi du cadre stratégique...) ou à porter des groupes de travail, dont l'animation sera assurée par l'équipe.

Partenariats opérationnels

- Les relais de démultiplication

Cette période doit permettre de redéfinir la notion de relais de démultiplication et les modalités de travail entre ces partenaires et RESACOOP. Les échanges entre relais de démultiplication seront favorisés.

- Le Réseau Jeunesse et Solidarité Internationale

Comme indiqué dans la mission ECSI, RESACOOP animera le réseau au niveau régional.

- Les autres réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA)

L'adhésion à la CIRMA, si elle est acceptée par les membres du CA, permettra à l'équipe de s'intégrer dans des groupes d'échanges de pratiques avec les autres RRMA et démultipliera la possibilité de développer des relations avec plusieurs partenaires nationaux (Csud, F3E, CUF, ...).